

**17^{ème} Commission du Développement Durable
des Nations Unies (CSD17)**

Questions transversales et Interdépendantes

Réunion inter-gouvernementale préparatoire (IPM)

Intervention prononcée par M. Thibault DEVANLAY,
Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable
et de l'Aménagement du Territoire

New York, 27 février 2009

(Seul le prononcé fait foi)

Madame la Présidente,

La France s'aligne avec l'intervention faite par la République tchèque au nom de l'Union européenne, et souhaite développer un certain nombre de ces recommandations :

Tout d'abord, la France souhaite insister sur **la nécessité pour chaque pays, au Nord comme au Sud, de se doter d'outils de cohérence nationale pour faciliter l'intégration des politiques nationales dans un processus unique transversal**. C'est le premier défi mentionné par l'intervention de l'UE. Les stratégies nationales de développement durable (SNDD) sont les outils adéquats et pertinents pour remplir ce rôle : elles doivent intégrer dans une même démarche des politiques nationales élaborées à divers niveaux et dans divers secteurs, et ne doivent pas se limiter aux seules politiques climatiques. En outre, et particulièrement dans les pays en développement, ces stratégies peuvent être des outils **d'intégration des recommandations internationales**, permettant de coordonner et d'articuler les politiques nationales en place avec des politiques et plans issus d'accords internationaux ou recommandés par les organisations internationales, elles peuvent également s'appuyer sur les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté, en les complétant par une vision intégrée de la gestion des ressources naturelles selon **l'approche des services rendus par les écosystèmes**.

Nous souhaitons également insister sur **la nécessité d'adopter une démarche participative** lors de l'élaboration des SNDD, associant l'ensemble des acteurs de la société civile afin de favoriser l'appropriation par tous, comme ce fut le cas en France lors de l'exercice dit du « Grenelle de l'Environnement ». Ce large processus de consultation et de mobilisation de la société française sur les questions environnementales les plus cruciales a pu être traduit en mesures concrètes et opérationnelles, visant à favoriser une mutation de notre économie vers un modèle de société sobre en carbone et en ressources, et plus respectueux de la biodiversité.

Madame la Présidente, ce basculement de nos sociétés, que nous estimons indispensable pour faire face aux crises mondiales multiples et aux grands défis comme le changement climatique, ne pourra se faire sans une **évolution en profondeur de nos modes de consommation et de production** comme l'a souligné l'UE dans le troisième défi qu'elle vient de nous donner, et dans la 8^{ème} recommandation de son intervention d'hier sur l'Afrique. Et pour ce faire, il convient de privilégier une **approche transversale par le cycle de vie, qui ne néglige pas l'aspect consommation**. De plus, ces défis mondiaux appelant une réponse globale, il est nécessaire de coordonner nos efforts nationaux et régionaux dans un cadre international, et ce cadre nous est fourni par le **processus de Marrakech pour une consommation et une production durables**, processus auquel la France attache une importance particulière et contribue notamment par le pilotage d'une task force internationale sur le tourisme durable.

En écho au second défi de la déclaration de la présidence tchèque de l'Union européenne, la France souhaite enfin appuyer la **nécessité d'une démarche prenant en compte l'ensemble des services fournis par les écosystèmes**. A ce titre, un effort d'évaluation chiffrée des externalités environnementales, que nous développons en France dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, peut s'avérer utile afin d'objectiver l'intérêt à moyen et long terme, pour nos sociétés, à investir dans la réduction des impacts environnementaux et sociaux négatifs de nos modes de production et de consommation.

Enfin Madame la présidente, la France ne saurait terminer cette intervention sans rappeler et soutenir fortement **la création d'un Partenariat mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire**, que soutient l'Union européenne. En effet la remobilisation politique et financière en faveur d'une sécurité alimentaire durable, notamment pour les populations les plus pauvres, est à la

fois un sujet transversal aux 5 thèmes de ce cycle et une opportunité de mise en œuvre des nombreuses propositions qui ont été faites cette semaine. **Ce partenariat vise en effet à coordonner une réponse internationale sur les questions de la sécurité alimentaire et du développement agricole, fondée sur une vision globale et de long terme intégrant les trois piliers du développement durable.**

Le principe du Partenariat repose sur deux dimensions d'où découlent des recommandations que la France souhaite porter à la Commission :

D'une part, une dimension politique, avec pour objectifs 1) le maintien de l'attention politique à haut niveau sur les questions de sécurité alimentaire, et 2) une meilleure coordination et une plus grande cohérence des stratégies et des politiques internationales qui ont un impact sur la sécurité alimentaire de la planète (les politiques commerciales, agricoles, énergétiques, environnementales et d'aide au développement).

D'autre part une dimension scientifique : au niveau global comme au niveau local, toute l'expertise scientifique et professionnelle doit être mieux mobilisée et mieux partagée pour éclairer les choix de long terme, préciser l'état des connaissances sur certains sujets controversés, et répondre aux défis nouveaux posés par la démographie, le changement climatique, l'ouverture commerciale, les déséquilibres nutritionnels... de façon transversale et compréhensible pour les décideurs. A cet effet, la FAO a reçu mandat de la conférence extraordinaire de novembre 2008 d'élaborer les termes de référence d'un réseau d'expertise internationale sur la sécurité alimentaire.

Madame la Présidente, la conférence de Madrid des 26 et 27 janvier derniers a permis de lancer un débat indispensable et d'enclencher une dynamique en vue du lancement du processus de construction de ce partenariat.

Madame la Présidente, je vous remercie.

Deleted: ¶